



Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin – 127, Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

N° d'entreprise : 0412.759.942. – RPM : Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. BE30 7320 3232 6111

Note d'analyse 4 – 25 du Centre d'études Jacques Georgin

« L'IA : alliée ou menace dans les domaines de la Santé, de l'Emploi et de l'Enseignement ? »

Bruxelles, le 25 juin 2025

Christophe DUBOIS, Directeur du Centre d'études Jacques Georgin

Avant-propos

L'intelligence artificielle (IA) s'installe progressivement dans nos vies quotidiennes : dans les soins de santé, dans les milieux de travail, à l'école, dans l'administration, parfois même dans nos choix personnels. Ce développement rapide soulève de nombreuses interrogations — technologiques, sociales, éthiques — qui restent trop souvent hors de portée du débat citoyen.

Or, derrière cette apparente neutralité technologique, se cachent des logiques de pouvoir, des intérêts économiques, des biais systémiques. L'IA n'est jamais « neutre » : elle est pensée, développée, déployée selon des choix politiques, culturels et économiques. Ces choix doivent être discutés, interrogés, critiqués.

C'est pourquoi, dans le cadre des missions de l'éducation permanente telles que définies par le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre d'études Jacques Georgin présente cette note d'analyse, qui constitue les actes du colloque organisé le 18 mars 2025 au sein de l'hémicycle du Parlement de la Région bruxelloise, comme **outil de conscientisation et d'appropriation citoyenne**.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de :

- **Comprendre** les logiques technologiques à l'œuvre et les rapports de domination qu'elles peuvent renforcer (accès inégal au numérique, dépendance aux multinationales, invisibilisation des décisions algorithmiques) ;
- **Questionner** les récits dominants qui présentent l'IA comme inéluctable ou neutre ;
- **Ouvrir des espaces de débat**, de formation critique et de participation active pour permettre à chacune de se réappropriier ces enjeux ;
- **Mobiliser** enfin, pour co-construire des alternatives concrètes et faire valoir des choix collectifs en matière de gouvernance technologique.

L'objectif de ce travail est donc double :

1° **Favoriser une lecture critique** des transformations sociales induites par l'intelligence artificielle ;

2° **Encourager l'action citoyenne** autour d'une technologie qui ne doit pas rester opaque, mais devenir compréhensible, maîtrisable, et orientée vers le bien commun.

Accueil par Jonathan de Patoul, Député au sein du groupe DÉFI du Parlement bruxellois



Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus dans l'hémicycle du Parlement bruxellois. Bienvenue chez vous, car ce Parlement est le temple de la démocratie bruxelloise, autrement dit, le temple de votre démocratie. Certains d'entre vous sont assis à la place des députés, d'autres occupent les sièges des ministres. Puisse cela vous inspirer au cours de cette soirée.

Je me présente : Jonathan de Patoul, député pour le groupe DÉFI au Parlement bruxellois depuis 2019.

Ce soir, j'ai le plaisir de vous accueillir pour traiter d'une thématique de plus en plus cruciale : l'intelligence artificielle. Nous allons tenter de déterminer si elle constitue une alliée ou une menace — peut-être les deux — dans les domaines de l'emploi, de la santé et de l'enseignement. Il y a quelques années, j'ai été le premier député en Belgique à poser une question écrite rédigée par ChatGPT. Cela avait suscité un certain remous. En réalité, il n'y avait rien d'extraordinaire : j'avais formulé une question à l'attention du Ministre-Président Rudy Vervoort, et j'avais ensuite précisé que cette question n'était pas de moi ni de mes collaborateurs, mais d'un certain ChatGPT.

À l'époque, cette technologie était encore peu comprise. Une des premières questions que l'on m'avait posée était : « Dans l'enseignement bruxellois francophone, y a-t-il déjà une réflexion sur l'arrivée de l'intelligence artificielle ? Comment allons-nous gérer cette nouvelle technologie ? »

Je me souviens que, lorsque j'étais plus jeune, Internet faisait tout juste son apparition. On m'expliquait que des "sites" me permettraient de rechercher des informations. À l'époque, je ne comprenais pas bien, car je me rendais encore à la bibliothèque pour préparer mes élocutions. Puis Google est arrivé. Certains enseignants craignaient alors que les élèves perdent le réflexe de la recherche documentaire traditionnelle. Finalement, ces craintes se sont avérées exagérées. Peut-être sommes-nous aujourd'hui dans une réflexion semblable, mais à une échelle bien plus grande.

C'est ce qui nous a poussés, au sein du groupe DÉFI, avec le Centre d'études Jacques Georgin et DÉFI Jeunes, à organiser cette conférence. L'objectif est double : informer le public, mais aussi nous informer nous-mêmes. En politique, nous avons souvent un train de retard par rapport aux technologies. Il est essentiel de réfléchir aux décisions qu'il conviendrait de prendre dès aujourd'hui, pour ne pas dire hier, afin de préparer l'avenir.

Ce soir, trois intervenants de talent nous partageront leur expérience et leur expertise sur le sujet. Avant cela, je cède la parole à Christophe Dubois, Directeur du Centre d'études Jacques Georgin, pour une introduction.

Introduction par Christophe Dubois, Directeur du Centre d'études Jacques Georgin

Bonsoir à toutes et à tous. Au nom du Centre d'études Jacques Georgin, je tiens à vous remercier pour votre présence ce soir. Nous remercions également le Parlement de la Région bruxelloise pour son accueil dans cet hémicycle, les membres de notre groupe politique pour avoir permis cette rencontre, les équipes techniques pour leur support précieux, ainsi que nos trois conférenciers pour avoir accepté de partager leur expertise avec nous.



Comme l'a dit Jonathan, nous aborderons ce soir l'impact de l'intelligence artificielle dans les domaines de l'emploi, de l'enseignement et de la santé. L'objectif est d'en identifier les opportunités, mais aussi les menaces potentielles, de façon objective et nuancée. Avec l'appui de nos trois experts, nous tenterons d'approfondir ces questions.

Ont accepté notre invitation : le Dr Giovanni Briganti, docteur en médecine, enseignant à l'ULB et à l'UMONS, spécialiste de l'IA dans le domaine médical ; M. Ferdinand Casier, Senior Business Group Leader Digital chez Agoria ; et M. Jonathan Ponsard, ingénieur pédagogique chez Digital Wallonia.

Je cède maintenant la parole au Dr Briganti.

« Comprendre l'IA dans le domaine de la Santé » par le Dr Giovanni Briganti



Bonsoir à toutes et à tous, en vos titres, grades et qualités. Nous sommes tous des apprentis face à l'intelligence artificielle, une technologie en évolution constante. Ce soir, je vais vous présenter **10 leçons pour comprendre l'IA dans le domaine de la Santé.**

Première leçon : les applications de l'IA en santé sont nombreuses, mais leur maturité varie. Le domaine le plus avancé est le diagnostic, notamment via la radiologie, la biologie clinique ou l'anatomopathologie, où le médecin est souvent éloigné du patient. Dans ces contextes, l'IA excelle, souvent aussi bien, voire mieux que les médecins humains.

Deuxième leçon : la Belgique a le potentiel de devenir un leader mondial en IA de santé. Nous disposons d'un écosystème dynamique, avec plus de 700 chercheurs en IA (dont un tiers dans la santé), 300 entreprises spécialisées, un monde politique mobilisé, et une première mondiale : des cours obligatoires en IA pour les étudiants en médecine à l'UMONS.

Troisième leçon : malgré cette dynamique, la qualité des systèmes d'IA actuels n'est pas toujours suffisante pour une adoption clinique. Les logiciels ne reproduisent pas toujours leurs performances promises, souvent faute de rigueur méthodologique.

Quatrième leçon : même lorsqu'elle fonctionne bien, l'IA fait face au « syndrome de Cassandra ». Les cliniciens ne tiennent pas toujours compte des alertes de l'IA, souvent par méfiance ou par contraintes pratiques.

Cinquième leçon : les professionnels de santé sont irremplaçables. Les systèmes qui prétendent les substituer passent à côté de l'essence de la médecine. L'IA doit être un outil d'aide, non une alternative.

Sixième leçon : il faut modérer les attentes. Entre patients, industriels, hôpitaux et politiques, les visions divergent. Le modèle économique belge de santé rend difficile l'adoption de technologies réduisant les consultations ou hospitalisations.

Septième leçon : nous ne savons pas comment les citoyens utilisent l'IA. Certains arrêtent leurs traitements sur la base d'échanges avec des IA. D'autres nouent des liens émotionnels avec elles. Il est urgent de comprendre ces usages et d'encadrer l'IA.

Huitième leçon : la législation européenne, notamment l'AI Act, impose des exigences que peu d'acteurs peuvent encore satisfaire, notamment les PME. La mise en conformité a un coût très élevé.

Neuvième leçon : les hôpitaux devront former leurs équipes à l'IA, disposer de référents internes, et intégrer ces technologies avec un regard critique. Peu d'établissements sont prêts.

Dixième leçon : toute technologie a un impact sociétal. L'IA, en libérant du temps médical, posera la question de sa réutilisation. Travaillera-t-on plus ? Moins ? Différemment ?

Notre responsabilité est de défendre la santé face à l'inconnu, d'agir avec libre examen et de porter nos valeurs collectives pour façonner un futur humainement soutenable.

« IA et Emploi, quelles perspectives en matière de productivité ? » par Ferdinand Casier

Bonsoir à toutes et à tous. Merci pour l'invitation. Je suis actif chez Agoria, la fédération belge des entreprises technologiques, où je coordonne les programmes IA depuis 2018-2019. **Mon propos portera sur l'IA et l'emploi, avec un lien fort vers la productivité.**



Commençons par la loi d'Amara : on surestime les effets à court terme, mais on sous-estime l'impact à long terme. L'IA suit cette logique : elle évolue vite, mais son effet structurel sur la productivité tarde encore à se matérialiser.

Les chiffres récents montrent que la croissance annuelle de la productivité en Belgique est tombée à 0,4 %, loin des 1,5 % des années 1995-2005. Ce ralentissement met en péril notre compétitivité face aux États-Unis.

L'IA peut aider à corriger cette tendance. Une étude d'ING estime que l'IA pourrait générer un gain de productivité de 0,1 à 0,5 point. C'est considérable.

Les effets varient selon les secteurs. Une étude McKinsey montre que les services cognitifs comme le marketing ou les TIC seront plus affectés que l'agriculture ou la construction. Le développement logiciel est déjà profondément transformé.

L'IA augmente surtout la productivité des travailleurs peu expérimentés, comme l'a montré une étude de Harvard et Wharton sur 800 consultants. Cela en fait un puissant levier d'inclusion.

Autre tendance : les agents IA. Ce sont des IA capables d'exécuter des tâches autonomes et complexes, comme créer un site web ou analyser un marché. Ce changement ouvre la voie à un véritable bouleversement des processus métiers.

En parallèle, la robotique progresse, notamment avec les robots adaptatifs. Toutefois, leur intégration dans le quotidien reste à venir.

Selon une étude de Goldman Sachs, 4 à 5 % des emplois actuels pourraient disparaître à cause de l'IA. Mais 60 % seront transformés. Cela souligne l'importance de la formation continue.

La Belgique dispose d'atouts, avec des programmes régionaux comme Digital Wallonia 4.0, SustAIIn.Brussels ou StartIA. L'adoption de l'IA progresse, notamment grâce à des dispositifs de soutien aux PME.

Par ailleurs, un rapport du Forum économique mondial prévoit que 170 millions d'emplois seront créés dans le monde d'ici 2030 grâce à l'IA, contre 92 millions supprimés. Le solde est positif, mais impose de profondes adaptations.

Enfin, les compétences clés pour l'avenir ne sont pas uniquement techniques : créativité, flexibilité, esprit critique et collaboration seront tout aussi déterminants.

Merci.

« IA et Enseignement, un outil qui permet d'améliorer les pratiques au quotidien » par Jonathan Ponsard



Bonjour à tous. Je travaille chez TechnofuturTIC, un centre de compétences en Wallonie axé sur le numérique. Je vais vous présenter notre programme « Référent IA » destiné aux enseignants.

Depuis 2023, nous avons formé 2 000 enseignants à l'IA, et 50 ont obtenu la certification complète. Ce parcours est modulaire et flexible, avec des entrées adaptées aux enseignants ou aux directions d'école.

Les enseignants choisissent leur spécialisation : tutorat, évaluation, créativité, automatisation. Le programme couvre la compréhension de l'IA, ses usages concrets, ses limites (biais, hallucinations), et la posture professionnelle à adopter.

Nous insistons sur le fait que l'IA ne remplace pas l'enseignant. Elle l'aide à concevoir, coacher, adapter et évaluer. Par exemple, créer des fiches, générer des niveaux différenciés, produire du feedback, ou concevoir des grilles d'évaluation.

Nous sensibilisons aussi à l'usage critique : l'IA peut générer des erreurs ou des contenus biaisés. Nous recommandons aux enseignants de toujours vérifier les informations produites.

Enfin, nous promovons des outils adaptés à l'éducation, comme VitaScience ou des IA fonctionnant localement pour des raisons de confidentialité.

En somme, l'IA est un levier puissant si elle est utilisée de manière éthique, critique et pédagogique.

Merci pour votre attention.

Conclusion générale par Maxime Timmerman, Président de DÉFI-Jeunes

Les interventions de nos trois experts ont mis en lumière une vérité fondamentale : **l'intelligence artificielle est un outil puissant, dont les impacts varient selon les domaines, les usages et les contextes d'adoption.** En **Santé**, elle offre des **perspectives impressionnantes** mais encore **inégalement maîtrisées**. Dans le **monde du Travail**, elle pourrait être un **moteur de productivité et d'inclusion, à condition d'être accompagnée par une politique de formation ambitieuse.** En **Éducation**, elle ne remplacera pas **l'enseignant**, mais **peut devenir un allié précieux** si elle est utilisée avec discernement.



L'IA n'est ni une panacée, ni une menace en soi. Elle pose des questions éthiques, pratiques, économiques et sociales profondes. La réponse collective à ces enjeux dépendra de notre capacité à anticiper, à encadrer et à former, plutôt qu'à subir. À cet égard, le rôle des politiques publiques, des institutions de recherche, des entreprises et de la société civile est central.

Recommandations formulées par le Centre d'études Jacques Georgin (post-colloque)

1. Encadrer l'usage de l'IA par une régulation claire, équitable et évolutive

Il est essentiel de mettre en place un cadre juridique qui assure la transparence des algorithmes, le respect des droits fondamentaux et la responsabilisation des acteurs.

De quelle manière ? Créer une autorité indépendante de supervision de l'IA ; imposer un registre public des algorithmes utilisés par les pouvoirs publics ; rendre obligatoire une labellisation européenne pour les solutions à haut risque.

2. Renforcer la formation des professionnels et des citoyens

L'appropriation de l'IA passe par une montée en compétence généralisée. Il est crucial d'intégrer l'intelligence artificielle dans les cursus scolaires et universitaires, mais aussi dans la formation continue.

De quelle manière ? Intégrer des modules d'IA dans les référentiels scolaires dès le secondaire ; financer des formations courtes certifiantes pour les professionnels en reconversion ; développer des plateformes pédagogiques nationales accessibles à tous.

3. Favoriser l'innovation locale et responsable

Le soutien aux startups, laboratoires de recherche, et PME actives dans l'IA doit s'accompagner de critères éthiques et sociaux.

De quelle manière ? Conditionner les aides publiques à des engagements sociaux et environnementaux ; créer des « bourses IA éthique » pour les projets à impact positif ; instaurer un guichet unique d'accompagnement pour les porteurs de projets IA.

4. Promouvoir une IA centrée sur l'humain

L'intelligence artificielle doit être conçue pour renforcer, et non remplacer, les compétences humaines, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

De quelle manière ? Encourager les appels à projets collaboratifs réunissant professionnels de terrain et développeurs IA ; inclure des représentants des usagers dans les comités de

développement de solutions IA ; développer des chartes d'usage sectorielles validées par les parties prenantes.

5. Renforcer la coordination interrégionale et européenne

L'IA ne connaît pas de frontières. Une coordination accrue est indispensable pour harmoniser les normes, mutualiser les ressources et assurer une cohérence stratégique.

De quelles manière ? Créer une task-force belge interrégionale sur l'IA ; soutenir la participation aux programmes européens comme Horizon Europe ; organiser des assises annuelles de l'IA réunissant acteurs publics et privés de toutes les Régions.

6. Évaluer systématiquement les impacts sociaux et économiques

Chaque projet d'IA mis en œuvre dans les politiques publiques ou soutenu financièrement devrait faire l'objet d'une analyse d'impact sociale, éthique et économique.

De quelle manière ? Intégrer une évaluation d'impact IA dans les cahiers des charges publics ; rendre ces évaluations publiques et participatives ; financer des recherches indépendantes sur les effets de l'IA sur les inégalités et l'emploi.

Ces recommandations visent à guider une transition technologique juste, inclusive et durable, dans laquelle l'intelligence artificielle devient une alliée pour renforcer nos capacités humaines, et non une force incontrôlée. Elles témoignent de l'engagement du Centre d'études Jacques Georgan à accompagner les évolutions technologiques avec exigence démocratique et sens des responsabilités collectives.